

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] À l'attention du commissaire-enquêteur

Date :Tue, 17 Oct 2023 22:43:05 +0200 (CEST)

De :

Répondre à :

Pour :pref-projet-plu-menneval@eure.gouv.fr

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Par ces observations, je tiens à vous signifier l'intérêt public de porter un projet telle que la construction d'un centre aquatique intercommunal.

En effet, la structure actuelle est vieillissante et est vouée à fermer sur décision de l'ARS Normandie. Il est nécessaire d'avoir une nouvelle structure adaptée et respectueuse des nouvelles normes environnementales. Ce centre permettra de faire perdurer sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité et des intercommunalités limitrophes l'apprentissage du savoir nager et de l'aisance aquatique pour les établissements scolaires. L'isolement rural de nombreuses écoles serait aggravé par la fermeture de ce centre sans possibilité de pratiquer la natation.

Par ailleurs, le centre aquatique intercommunal permettrait d'avoir une structure sportive de qualité pour les habitants, pour la pratique sportive ou les loisirs.

J'espère que vous porterez attention à ces arguments lesquels vous permettront d'apporter un avis positif à ce projet nécessaire à la vie d'un territoire rural.

Veillez recevoir, monsieur le commissaire-enquêteur, mes sincères salutations.

Tom BOURDON